

Cfdt:

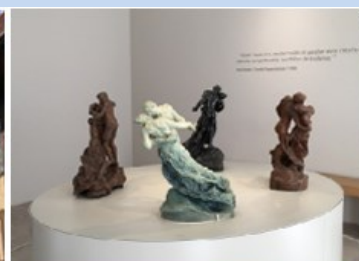
RETRAITÉS
YVELINES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

L'ÉCHO DE L'UTR 78

UNION TERRITORIALE DES RETRAITÉS CFDT DES YVELINES

2024/NOVEMBRE



SOMMAIRE

Page 1

- La une

Page 2

- Personnalité des Yvelines

Page 3

- Accès plus
- Ligne d'écoute

Page 4

- Dis Papy ...

Page 5

- Humaniser les EPHAD

Pages 6 à 8

- Commission Culture et Loisirs

Certains membres de l'UTRY ont participé au voyage organisé par l'URRIF (page 7) : ils ont pris des photos. Aidez les à en retrouver les titres !

Solution page 8.



Troyes : maisons à pans de bois



L'écho de l'UTR 78 novembre 2024 est édité par l'UTR des Yvelines,
ZA Buisson de la Coudre - 301 avenue des Bouleaux 78190 TRAPPES

Directeur de publication : Alain Richard
Comité de rédaction: Marc Verrier,
Monique Parpaillon, Catherine Muset, Françoise
Pélissier, Guy Déchamp
Crédits photos : Françoise Pélissier

Courriel : yvelines@retraites.cfdt.fr
Tél. 01 30 56 65 73
Prix au numéro : 1,50€ / Abonnement 5,00€
Imprimé par : Alizés Services Montigny Le Brx

Personnalité des Yvelines : Jacqueline Fleury-Marié - Résistante

12 déc. 1923 : naissance à Wiesbaden en Allemagne. Elle est la fille de Désiré Marié, officier du génie, ancien combattant de la Première Guerre mondiale et de Marceline Parmentier. Elle grandit à Strasbourg où son père est en garnison. Elle pratique le scoutisme.

1939 : la famille habite Versailles où Jacqueline Marié finit ses études secondaires puis commence une formation pour être assistante sociale.

Mai 1940 : Jacqueline Marié connaît l'exode avec sa mère et son frère.

Résistance

17 ans : Jacqueline, comme ses parents et son frère Pierre, refuse l'armistice et entre dans la Résistance au sein du réseau Défense de la France, fondé par Philippe et Hélène Viannay, qui impriment et diffusent le journal du même nom. Jacqueline Marié est chargée de transporter et de distribuer ce journal clandestin, dans la région de Versailles et aux usines Renault.

Elle est aussi agent de liaison de son frère Pierre dans le réseau Mithridate, réseau de renseignement fondé par Pierre-Jean Herbingier. Elle envoie des messages-radio et reproduit des documents. Elle va décalquer les plans du mur de l'Atlantique, volés par son frère dans la *Kommandantur* du Château de la Maye qui vont être transmis à Londres. De nombreuses réunions se déroulent à leur domicile, avec l'accord de leur mère, où sont également cachés des jeunes recherchés par la Gestapo.

Arrestation et déportation

27 juillet 1944 : Jacqueline est arrêtée en même temps que ses parents. Interrogée par la Gestapo, elle est emprisonnée à Fresnes et mise au secret. Elle y croise Marie Médard (résistante), avec qui elle communique en tapant sur des tuyaux, en faisant du morse, appris chez les Guides.

15 août 1944 : Jacqueline est emmenée par le « convoi des 57 000 », en déportation au camp de concentration de Ravensbrück où elle retrouve sa mère. Elle y rencontre Geneviève de Gaulle et Germaine Tillion, dont le soutien et le grand esprit de solidarité lui permettent de supporter l'horreur.

4 sept. 1944 : Jacqueline est envoyée dans un « kommando » proche de Buchenwald. Elle refuse d'y travailler et est transférée vers un deuxième, puis vers un troisième « kommando » dans la baraque des « fortes têtes ». Elle travaille alternativement pour les sociétés Heeresmuna à Torgau, BMW à Abteroda, Junkers à Markkleeberg.

13 avril 1945 : Jacqueline est lancée par les SS avec ses compagnes, dans une des sinistres « marches de la mort » en direction de la Tchécoslovaquie.

29 avril 1945 : Jacqueline et ses compagnes parviennent à se sauver, aidées par des prisonniers de guerre français.

9 mai 1945 : Jacqueline et ses compagnes assistent à l'arrivée de l'Armée rouge. Ensuite transférée en zone américaine, Jacqueline Marié reçoit les premiers soins et est finalement rapatriée.

30 mai 1945 : arrivée de Jacqueline Marié à l'hôtel Lutétia à Paris.

Après-guerre

Elle rejoint l'**Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR)**, avec Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

Mars 1946 : Jacqueline Marié se marie à Versailles avec Guy Fleury et devient mère de cinq enfants.

Jacqueline Marié-Fleury participe à la création du Concours national de la résistance et de la déportation et s'investit dans les établissements scolaires. Elle milite aussi pour **Amnesty International**.

1997 : Jacqueline reçoit la cravate de **Commandeur de la Légion d'honneur** des mains de Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

2002 : à la mort de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Jacqueline Marié-Fleury succède à la présidence de l'ADIR, jusqu'en **2006** où cette association devient la **Société des familles et amis des anciennes déportées et internées de la Résistance**.

14 mai 2013 : Jacqueline est élevée à la dignité de **Grand-croix dans l'Ordre national du mérite**.

14 juillet 2019 : Jacqueline est élevée à la dignité de **Grand-croix de la Légion d'honneur**.

Septembre 2021 : Jacqueline inaugure l'école élémentaire publique qui porte son nom, l'école Jacqueline Fleury à Versailles.

12 décembre 2023 : Jacqueline Marié-Fleury a fêté ses 100 ans à la Préfecture des Yvelines.

Sudoku d'automne

Le but est de remplir une grille de 9x9 cases avec des chiffres, afin que chaque ligne, chaque colonne et section de 3x3 cases, contienne l'ensemble des chiffres de 1 à 9. (Réponse page 8)

9	8	6	4	2	1		5	
			9	7				6
1		3	6					9
			5			7		
4		2			9			3
	9			6	2	4		
	3			1				
			3		6			8
2				9				1

ACCES PLUS

ACCES PLUS : un service utile, peu connu et à découvrir.

Il s'adresse et se veut au bénéfice des personnes dont la mobilité est réduite ; il est ouvert à l'occasion de leurs voyages utilisant la SNCF. C'est un service gratuit du transporteur TGV-Intercités qui apporte une assistance pour embarquer et débarquer de ses trains, trains nationaux ou internationaux.

Qui peut y faire appel et effectuer une réservation ?

Les personnes dont la mobilité est réduite, quel que soit leur handicap, physique ou non, permanent ou temporaire ou qui, compte tenu de leur âge doivent faire l'objet d'une attention appropriée. La réservation amène à convenir d'un rendez-vous dans la gare, au moins trente minutes avant le départ. La personne est prise en charge jusqu'à sa place réservée dans le train et, à l'arrivée, de sa place à la sortie ou à un arrêt de taxis. Il en est de même, entre deux trains, s'il y a arrêt avec correspondance et changement de wagon. Le portage d'un bagage, un seul, de

15kg maximum, est possible. Ce service peut être retenu dès l'achat du billet et au plus tard 24H avant pour : TGV INOUI, ou les TGV EUROPE, LYRIA, OUIGO et en INTERCITES.

La personne ne sera pas accompagnée pendant son voyage et ce doit être une "personne handicapée" et non une personne subissant telle ou telle inconvénient ou gêne comme le parent avec enfant devant utiliser une poussette. Dans tous les cas, ne pas manquer de consulter les conditions générales, éventuellement actualisées et applicables précisément pour votre voyage, avant de réserver :

Par téléphone : 3635 puis # 45 (ou dites : " service ") puis : ACCES PLUS au prix d'un simple appel. De 8H à 20H, 7 jours sur 7.

Malentendant ? Il existe un lien.

Par Internet : avec votre titre de transport, remplir le formulaire et l'envoyer...jusqu'à 24H avant le départ.

Des lignes d'écoute ...

... Pour trouver du soutien.

Besoin de parler ?

Des dispositifs proposent aide et écoute par téléphone, chat ou messagerie.

Ce, de manière anonyme et gratuite, avec des bénévoles spécialement formés ou des professionnels.

Trouver du réconfort, rompre l'isolement

Pour toute personne traversant une période difficile, à un moment de sa vie :

* Croix-Rouge Ecoute : 0 800 858 858 (en semaine 10h-18H ; le samedi 12h-18h)

* SOS Amitié : 09 72 39 40 50 (7j/7 24h/24) chat (7j/7, 13h-03h) ou messagerie (réponse sous 48h)

Être aidé ou orienté selon son âge

* Seniors : Solitud'Ecoute (Petits Frères des pauvres) : 0 800 47 47 88 (7j/7 15h-20h)

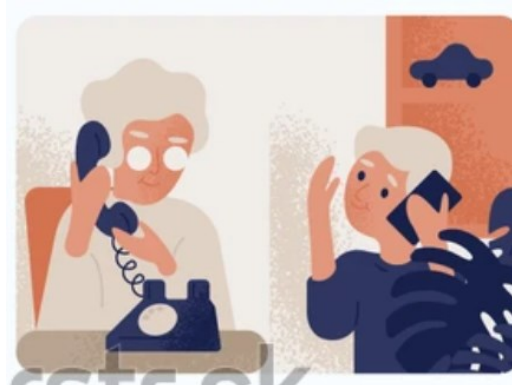
* Aidants : Avec nos proches : 01 84 72 94 72 (7j/7 8h-22h)

Il existe beaucoup d'autres associations, ciblées selon la maladie du proche (Alzheimer, autisme, troubles psy ...)

Cf. aidantattitude.fr/10-numeros-utiles

Se faire accompagner selon sa situation ou sa profession.

D'après l'article de Claire Reuillon dans « Valeurs Mutualistes n° 333 - 2023



Pour en savoir plus :

1. sante.fr/sante-mentale-les-lignes-decoute
2. Psycom.org/sorienter/les-lignes-decoute

DIS PAPY, c'était comment quand tu étais petit ?

Et bien vois-tu, aujourd'hui je vais te raconter ce qui se passait quand moi j'étais vraiment petit, en **1954**, il y a 70 ans tout juste. Je ne savais pas, à cette époque, tout ce que je vais te dire et que j'ai appris plus tard mais tes tontons, mes frères plus âgés pourraient te confirmer tout ça.

On a appelé les années qui ont suivi la guerre (guerre que, j'espère, tu ne connaîtras jamais), les " TRENTE GLORIEUSES ". Certains jeunes - et moins jeunes - regrettent de ne pas avoir vécu cette période, car ils savent que le chômage, qui peut les menacer en 2024, n'existait pas et les populations ne subissaient pas encore un véritable dérèglement climatique.

Mais il n'y a pas que ces jeunes, souvent de bonne foi, qui parlent ainsi : d'autres visent à faire passer les retraités d'aujourd'hui pour d'heureux nantis qui n'auraient jamais vécu, de toute leur vie, de périodes de galère.

Et qui ne mériteraient donc pas leurs « somptueuses » retraites actuelles : dans quel but ? Pour créer des conflits de générations, par jalousie ? La réalité, sur ces " trente glorieuses " est bien différente et si beaucoup d'enfants ont eu alors une enfance heureuse, c'est grâce à des parents aimants (je te ferai écouter un disque de P. Bachelet sur ce que dit un fils de mineur en hommage à ses parents).

Déjà, sache que nous, enfants, nous étions nombreux, très nombreux, enfants d'un "baby-boom " dans un pays qui, alors, n'avait pas les moyens de nous accueillir correctement.

Et cela durera plusieurs décennies.

Peu ou pas de crèches. Puis une scolarité à quarante, quarante-cinq enfants par classe, dans des écoles mal chauffées avec, souvenir, le plumier en bois de mes parents !

Et nos gommages : des morceaux de caoutchoucs chipés sur les joints des voitures. Des taille crayons qu'il ne fallait pas perdre sous peine de ... châtiments corporels, encore très fréquents.

Hivers froids, nourriture insuffisante, les tickets de « rationnement » se prolongeront longtemps.

Des écoliers aux ventres creux au point que, justement en **1954**, un gouvernement fera distribuer du lait en classe. Ce qui n'empêchera pas que beaucoup d'enfants de cette génération souffriront de rachitisme.

La même année, alors que Paris est entouré de bidonvilles où gèlent des dizaines de milliers de sans-abri, un enfant mourra de froid. Un homme, très contesté aujourd'hui, aura alors le mérite de créer une révolte collective aboutissant à une solidarité, nécessaire, de grande ampleur.

Mal nourris, mal chauffés, les enfants : c'est aussi la situation des « vieux » dans les Hospices, comme à Ivry. Encore faut-il pouvoir accéder à ces places rares qui consistent en un alignement d'une cinquantaine de lits sans séparation, avec à côté une simple chaise et parfois, une table de nuit.

Malgré le travail forcené de tes arrière-grands-parents : 50 heures, 60 heures par semaine, 70 heures parfois (et peu de jours de vacances), l'absence de finance se traduisait, les étés, par des séjours « à la campagne » où l'on rejoignait la partie de la famille qui était restée paysanne... Que l'on aidait à faire ses moissons.

1954, dix ans après la guerre, cela va un peu mieux économiquement pour certains salariés, peu, qui arrivent après un an d'attente à accéder à ... la voiture : la 4CV, minuscule où l'on s'entasse à quatre où cinq, heureux mais inconscients, ignorants qu'avec ces véhicules, l'état des routes etc. , le taux de mortalité au volant est ahurissant : cinq à six fois le taux actuel.

Et sans doute, celui des accidents du travail doit-il se situer dans la même proportion, malgré une définition des maladies professionnelles alors bien limitée. Pollution dans les usines, amiante, silicose, décibels : il faut porter notre regard sur les limites de l'espérance de vie, en **1954**, et sur celles de « la France d'en bas » en particulier !

Notre crainte d'un « dérèglement » n'était pas climatique. Elle était liée au risque de guerre, à nouveau, avec des décennies de ce que l'on a appelé

DIS PAPY (suite)

la guerre froide, avec celle d'Indochine (1954 c'est l'année de Dien Bien Phu) avec les premières violences en Algérie, la même année.

Un conflit jamais appelé « guerre » par nos gouvernements, comme d'autres aujourd'hui, sorte « d'opération spéciale » (!) contre des terroristes.

Un conflit qui verra passer plusieurs classes de conscrits et qui traumatisera un million cinq cent mille jeunes gens ... et leurs familles. Des milliers de vies perdues ou brisées. **Faut-il en vis à vis de cela commenter aussi la situation des femmes et l'ordinaire de leur vie ?**

Interdites de chéquiers sans accord du mari, pas

autorisées à déclarer leurs impôts, pantalons interdits en entreprise, salaires insultants, tâches ménagères non partagées, parfois battues, mineures de fait et, faute d'IVG, souvent contraintes à pratiquer des avortements illégaux et à haut risques.

Non, ces années ne furent pas glorieuses pour « toutes et tous ».

L'arrivée du réfrigérateur, de la TV a été très chèrement payée : elle ne doit pas cacher les réalités !

Et sans des luttes sociales souvent dures, ni la réduction du temps de travail ni l'accès à une protection sociale collective minimum n'auraient été obtenus.

Humaniser d'avantage les EHPAD

Pour les résidents en EHPAD et les personnes hébergées en établissement médical, la loi « Bien vieillir » du 8 avril 2024 prévoit des changements.

1° La Loi garantit, entre autres, un **droit de visite quotidien**. Les personnes hébergées en EHPAD ou dans un établissement de santé ont désormais le droit, tous les jours, de recevoir les personnes qu'elles souhaitent (sauf menace à l'ordre public). Elles n'ont pas besoin d'informer au préalable l'établissement. Pour les personnes en fin de vie ou en soins palliatifs, un droit absolu de visite quotidienne est mis en place, **même en cas de crise sanitaire**.

Chaque établissement définira les conditions qui permettent d'assurer ces visites.

2° La Loi garantit le **droit d'accueillir un animal de compagnie**. C'était souvent un déchirement pour les personnes âgées de devoir se séparer de leur animal de compagnie, lors de leur entrée en EHPAD ou en établissement médical.

L'autorisation de garder son animal se fera **sous réserve de pouvoir « assurer les besoins physiologiques, comportementaux et médicaux » de son animal en respectant donc « les conditions d'hygiène et de sécurité »**. En effet il a été observé que **les bénéfices de la présence d'animaux en maison de retraite sont nombreux pour les résidents**. La **zoothérapie** permet d'améliorer la **santé physique et psychique**

des résidents grâce à la médiation d'animaux.

Ainsi l'animal domestique est un compagnon affectueux et fidèle, même face à l'irrationnel des résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer, apaise les tensions et procure du bien-être et de la distraction, génère un sentiment de tranquillité, dissipe l'ennui, permet une communication non verbale et apporte ainsi soutien moral et consolation, ne juge pas et accepte son maître tel qu'il est, est source de valorisation, car il a besoin de son maître, favorise les contacts sociaux, permet de créer un lien fort avec un autre être vivant, lutte contre la solitude et l'isolement des seniors, améliore **la vigilance, la mobilité et l'autonomie** car le résident doit sortir son chien plusieurs fois par jour, le toilettage de l'animal est bénéfique pour la dextérité de la personne âgée et procure un contact physique, la nécessité de nourrir l'animal et de s'occuper de sa propreté, fournit des repères dans le temps et l'espace.

Malgré les **avantages** évidents pour la santé mentale et physique des résidents, cette mesure soulève des **défis** pour les établissements, tels que santé, hygiène et coûts logistiques, liés à ce type d'accueils.

Un arrêté viendra donc en préciser les conditions, dont les catégories d'animaux, avec notamment des limitations de taille. La publication de cet arrêté est donc très attendue.

UTRY : visite du SIDOMPE à Thiverval-Grignon.

Le 27 mai dernier, nous avons visité (dont une adhérente de l'UTR de l'Essonne) le SIDOMPE. Il s'agit d'un syndicat mixte créé en 1961, qui a pour mission la valorisation énergétique et le tri des emballages et des papiers. Le SIDOMPE couvre un territoire, réparti sur trois départements, de plus d'une centaine de communes (dont les communautés d'agglomération de Versailles Grand Parc, St Quentin en Yvelines, et St Germain Boucles de Seine), ce qui représente 600 000 habitants. L'ensemble du site est certifié « normes environnementales, sanitaires et de sécurité » (étant précisé qu'aucun rejet liquide n'est effectué dans le cours d'eau proche et que le panache blanc visible au-dessus du site est un nuage de vapeur d'eau).

Trois guides nous ont présenté le site se composant des unités suivantes : **le centre de tri** et **l'unité de**

valorisation énergétique.

Le centre de tri sépare les emballages ménagers et les papiers, regroupés par matériaux pour être acheminés vers des entreprises qui les achètent afin de les recycler. Les déchets non recyclables (erreur de tri) sont incinérés puis valorisés à l'unité de valorisation énergétique. A noter que le verre est transféré chez un recycleur. Le recyclage très important, permet d'économiser des ressources naturelles.

L'unité de valorisation énergétique est une usine produisant de l'énergie électrique et/ou thermique en incinérant les déchets, comme le montre les chiffres ci-dessous :

5 500 logements de la commune de Plaisir sont alimentés en chaleur (chauffage et eau chaude), provenant de l'unité qui la revend.

Des études sont menées pour trouver des solutions permettant de retraiter le REFIOM.

Chacun d'entre nous a trouvé la visite très intéressante. Elle s'est terminée par une exposition ludique et interactive qui a permis de répondre à nos dernières questions. **Nous le savions, le tri est bon pour la planète ! Démonstration en a été faite !**



Pour 1 tonne de déchets

540 kWh d'électricité	300 kWh d'énergie thermique	18kg de mâche-fers transformés en sous-couche routière	2 Kg de ferrailles recyclées en objets	3 Kg de résidus d'incinération (REFIOM) traités puis stockés dans un centre d'Enfouissement Technique classe 1
-----------------------	-----------------------------	--	--	--

Comment trier nos déchets?



URRIF : séjour de deux jours dans l'Aube

Les 23 et 24 mai derniers, l'**URRIF des Retraités d'Ile de France** a organisé un séjour, à Nogent-sur-Seine et Troyes. Nous étions cinquante-huit inscrits dont quelques adhérents des Yvelines.

Vers 8h, rassemblement à Paris-Châtelet pour un départ en car où nous attend notre chauffeur, Marc, bien apprécié et habitué des voyages de l'URRIF. Arrivés à 10h30 à Nogent-sur-Seine, nous suivons nos guides pour visiter le récent et très beau Musée Camille Claudel. C'est un édifice dédié à la sculpture de la fin du XIXème au début du XXème siècle, accueillant la plus importante collection au monde des œuvres de Camille Claudel (1864-1943). Le site et les collections sont superbes [1] et nos guides savent attirer nos regards et mettre en valeur beauté et particularités des œuvres, tout en les contextualisant.

Le midi, nous sommes attendus à l'Auberge du Cygne de la Croix [2] où l'on nous sert un menu gourmand, dans une belle salle au cadre authentique. On en profite pour faire tous connaissance, dans une ambiance bien sympathique.

Puis Marc nous conduit à Troyes où notre visite dans la préfecture de l'Aube débute par la découverte guidée de La Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière, un lieu de transmission dédié à l'apprentissage. Nous apprécions la beauté du lieu : l'Hôtel Mauroy [3] avec sa galerie Renaissance qui compte parmi les joyaux du patrimoine troyen. Ce musée est attribué aux Compagnons du devoir du Tour de France. A l'intérieur du musée [4], sont présentés 12 000 outils, répartis dans 65 vitrines superbement scénographiées, témoignant de la vie des hommes, de leur courage et de leur savoir-faire.

En soirée, attendus à l'hôtel Royal*** nous retrouvons nos amis de la CFDT de l'Aube qui nous présentent les richesses (gastronomiques et industrielles) mais aussi les difficultés sociales de leur département. La rencontre est chaleureuse et très intéressante. A noter que l'UTR de l'Aube compte 121 membres dont 67 femmes. Un des projets de l'UTR est de trouver des solutions pour rapprocher les

adhérents de la région Grand Est qui est très étendue et d'accueillir de nouveaux adhérents.

Puis nous dinons tous ensemble dans une grande salle de l'hôtel [5]. Après le repas et à l'issue d'une journée bien dense, nous rejoignons nos chambres pour une bonne nuit réparatrice. Étant nombreux, certains d'entre nous sont dirigés vers un second hôtel*** à proximité. Les hôtels sont de bon standing et très agréables.

Le lendemain matin, en forme, nous profitons des délices gourmands d'un petit déjeuner copieux et varié.

Marc nous emmène à l'Office du tourisme pour retrouver nos guides qui restent avec nous, toute la journée.

La matinée débute par la projection du film « Les secrets de Troyes ». Puis nous découvrons le cœur historique de Troyes. C'est une ville médiévale au centre-ville préservé, découvrant de nombreux trésors d'architecture, dont les remarquables maisons à pans de bois du XVIème [6], les ruelles médiévales avec la pittoresque Ruelle des Chats [7], les cours secrètes et l'Église Sainte-Madeleine au splendide jubé Renaissance, véritable dentelle de pierre, et ses vitraux d'une grande beauté.

Le midi nous déjeunons au cœur de la ville, dans une belle maison à l'intérieur pittoresque : Le Grill St Jean [8]. Un grand nombre d'entre nous choisissent de goûter à la célèbre andouillette de Troyes.

Puis nos guides nous accompagnent au Musée de La Cité du Vitrail [9]. Nous y découvrons les richesses exceptionnelles du vitrail dans toutes ses dimensions : historiques, techniques, esthétiques... Nous pouvons admirer à hauteur des regards, les nombreux chefs-d'œuvre anciens, et apprécier l'évolution stylistique du Moyen-âge à nos jours, de l'art du vitrail.

A la fin de la journée, fourbus mais heureux, nous retrouvons Marc pour regagner Paris, vers 20h. Un beau séjour en attendant de découvrir le prochain !

[1] ... [9] Ce sont des indices pour le puzzle images !

Idées de sorties culturelles 78

Bonnes idées de découvertes et belles promenades à thèmes !

À retrouver à l'adresse suivante : destination-yvelines.fr

Destination Yvelines présente toute la palette des lieux à explorer et à visiter mais également les bonnes adresses ainsi que les activités à pratiquer (avec photos et cartes) de Mantes-la-Jolie à Conflans-Sainte-Honorine et Saint-Germain-en Laye en passant par Houdan, Versailles et Rambouillet sans oublier Montfort-l'Amaury et Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

À Chatou Maison Fournaise « Renoir : l'expérience immersive » (jusqu'au 30 novembre 2024).

Le musée Fournaise propose une rencontre avec Renoir au fil d'un parcours spectacle ponctué d'animations numériques et de vidéos, dans l'ambiance recrée dans les salles du musée. Renoir est de retour à Chatou en hologramme ! Familièrement, il nous raconte sa vision de la peinture, les critiques de ses contemporains, ses secrets d'atelier, ses amours, ses proches... et l'inspiration féconde puisée sur les bords de Seine. Remontez le temps grâce aux casques de réalité virtuelle, promenez-vous parmi les personnages du Déjeuner des canotiers avec les tablettes tactiles ou créez votre propre œuvre d'après le maître en peinture virtuelle. Dans ce parcours-spectacle inédit, la technologie offre une approche à la fois innovante, ludique et surprenante, pour un voyage immersif au cœur des années impressionnistes du peintre à Chatou.

www.destination-yvelines.fr/evenement/renoir-lexperience-immersive-au-musee-fournaise

À Croissy-sur-Seine

Venez découvrir le Chemin des Impressionnistes. En 1869, Monet et Renoir plantent, côte-à-côte, leur chevalet, pour immortaliser l'ambiance de la Grenouillère... Monet s'attache aux paysages, Renoir est plus dans les détails des personnes regroupées là pour s'adonner aux plaisirs des bords de Seine. Cet îlot, le fameux "camembert", faisait le lien entre les deux péniches amarrées : l'une dédiée aux cabines pour les baigneurs et canoteurs, l'autre pour la danse, la cuisine simple faite de fritures ...

www.destination-yvelines.fr/evenement/chemins-des-impressionnistes-a-croissy-sur-seine-2

À Sartrouville à la MJC (jusqu'au 30 juin 2025)

Initiez-vous à l'œnologie et découvrez l'art d'accorder les vins, durant un moment de convivialité.

(L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération...)

www.destination-yvelines.fr/evenement/initiation-a-loenologie/

À Thoiry (octobre 2024 à mars 2025)

Le Zoo Safari de Thoiry accueille une 7e édition du festival de lumières "Thoiry Lumières Sauvages". Les visiteurs embarquent pour un voyage féerique sur un parcours d'environ 2 km, l'ensemble à l'écart du zoo pour laisser les animaux se reposer bien au chaud et au calme dans leur habitation.

www.familiscope.fr/sorties-famille/spectacles-enfant/thoiry-lumieres-sauvages-zoosafari-de-thoiry-13002

INVITATION AU THÉÂTRE

La Commission « Culture-Loisirs » de la CFDT Retraités d'Ile-de-France vous propose 4 sorties au théâtre.

Date limite d'inscription : 1^{er} décembre 2024

« Le Songe d'une nuit d'été » de William Shakespeare, mise en scène Emmanuel Demarcy-Mota, dimanche 19 janvier 2025 à 15h au Théâtre de la Ville (prix d'une place : 24 €)

« Article 353 du Code pénal » de Tanguy Viel, mise en scène Emmanuel Noblet, dimanche 9 février 2025 à 15h30 au

Théâtre du Rond-Point (prix d'une place : 23 €)

« L'hôtel du Libre-Echange », de Georges Feydeau, mise en scène Stanislas Nordey, dimanche 18 mai 2025 à 15h au Théâtre de l'Odéon (prix d'une place : 24 € en catégorie 2)

Date limite d'inscription 20 février 2025

« Votre maman » de Jean-Claude Grimberg, Compagnie Aurore, samedi 5 ou dimanche 6 avril 2025 à 15h Théâtre Darius Milhaud – 80 allée Darius Milhaud – 75019 PARIS (prix des places 12€)

Sudoku

1	8	9	7	6	8	5	4	2
8	2	5	9	4	8	6	1	7
4	7	6	5	1	2	8	9	3
5	8	4	2	9	1	7	6	3
8	9	1	6	8	7	2	5	4
2	6	7	4	8	5	1	9	3
6	4	2	8	5	9	8	7	1
9	1	8	8	7	6	4	2	5
7	5	8	1	2	4	9	8	6

Solutions des jeux



Puzzle photos

- A : Hôtel Mauroy [3]
 B : Restaurant St Jean [8]
 C : Musée Camille Claudel [1]
 D : Ruelle des chats [7]
 E : Musée de la cité du vitrail [9]
 F : Auberge du cygne de la croix [2]
 I : Salle à manger Hôtel Royal [5]
 J : Maison des outils [4]